



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



22142908

Déposé / Reçu le

24 NOV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0663 948 469**

Nom

(en entier) : **AB HOMEMADE**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Emile Van Becelaere 28/44, 1170 Watermael-Boitsfort**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

extrait du P.V. extraordinaire du 30 août 2022

1. TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'assemblée décide de transférer le siège social actuellement à 1170 Watermael-Boitsfort, 28/44 Avenue Emile Van Becelaere vers 1040 Bruxelles, 3 rue Abbé Cuypers et ce avec effet le 01/09/2022.

VOTE

La résolution qui précède a été adoptée à l'unanimité.

Brahim Bahtit
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).